Les Anglais n'ont pas, à ce qu'il paraît, beaucoup de déférence pour les dames encrinolisées. Ils voudraient un bill qui désendit la crinoline comme tous les autres embarras qui font en-combrement sur la voie publique. M Edouard Fournier, dans une de ses causeries, nous ap-prend que le bill désiré n'ayant pas été rendu, quelques plaisants l'ont supposé et en bonne forme avec les apparences de la plus stricte légalité. Rien ne manquait à cette loi somptuaire. Elle porte le timbre officiel et, qui plus est, elle emprunte jusqu'aux noms de MM. J. Bounce et A. Bar, imprimeurs ordinaires des textes de loi et sujets sidèles de S. M. la Reine. A première vue, c'est un bill très sérieux, mais il ne faut qu'en avoir lu deux lignes pour s'apercevoir qu'il n'est que pour rire. Il y est stipulé entre autres choses que les dames qui voudront circuler en crinoline à travers les rues de Londres, devront s'aller faire inscrire à la station de leur quartier et y prendre un numéro, comme les fiacres. Elles devront aussi soumettre la dimension de leurs jupes à toutes les réductions nécessaires, réductions qui pourront être appréciées facilement et décemment à l'aide d'une machine inventée tout exprès. En revanche, elles pourront, ainsi contrôlées, circuler librement, et, de par le même bill, défense est faite à tous les afficheurs d'apposer, comme ils pourraient en avoir envie, le moindre placard sur ces turriformes circonférences, &c.

Tout cela, sans doute, est fort plaisant, mais ainsi que le fait remarquer la Revue britannique, personne n'oserait se permettre pareille plaisanterie en France. On enverrait tout au moins en police correctionnelle quiconque, même pour rire, ferait ainsi imprimer un faux numéro du

Bulletin des lois.

Un modeste horloger d'un tout petit village du Châtillonnais vient d'inventer une machine aussi simple qu'ingénieuse au moyen de laquelle un homme seul peut confectionner, par jour, 200 paires de sabots de toutes grandeurs, de tous modèles et d'un fini irréprochable.

Des industriels de Troyes ont déjà fait auprès de l'inventeur des démarches pour parvenir à créer dans le département de l'Aube un grand centre de fabrication.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 19 au 25 avril 1859 inclus, 15 garçons, 18 filles.

DÉCÈS.

Du 18 avril. - Fidéline-Joséphine Chombart, 46

ans, ménagère, célibataire, triez Saint-Joseph.
Du 19. — Jean-Baptiste Farvaque, 21 ans, tisserand, célibataire, Trois-Ponts. — Florimond-Joseph Desquiens, 33 ans, fileur, époux de Florentine-Joseph

Besquens, 35 ans, neur, epoux de Forenthe-Joseph Briffaut, sentier de Ma Campagne.

Du 20. — Léocadie - Perpétue Potteau, 74 ans, ménagère, veuve de Jean-Baptiste Vienne, rue de l'Espérance. — Louis - Joseph Hooreman, 61 ans, journalier, époux d'Anne - Marie Stockman, rue du Fresnoy. — Isidore Parent, militaire, célibataire, appli

Du 21. — Jean-Baptiste-Joseph Honoré, 34 ans, fileur, époux de Juliette - Elisa Glorieux, route de Mouveaux. — Natalie Vlieghe, 21 ans, journalière, célibataire, Hôpital.

Du 22. — Constantin Verstraete, 60 ans, cordonnier, époux d'Angélique Hostin, rue de l'Empereur. — Marie-Thérèse Stalens, 30 ans, ménagère, épouse

de Ivon Dhuygelaere, rue de Blanche-Maille. Du 24. — Jean-Baptiste Fauvarque, 39 ans, mar-chand cabaretier, époux d'Albertine-Joséphine De-

lerue, au Petit-Beaumont. Du 25. — Delphin-Joseph Mazure, 48 ans, ancien boulanger, époux de Flore-Elisa-Joseph Six, place Plus 8 garçons et 8 filles, décédés an - dessous de l'âge de 7 ans.

FAITS DIVERS

- On parle d'établir en France des exposi-tions régionales de peintures et de curiosités tirées des cabinets des amateurs. Les cabinets des amateurs de province, sont, en général, telle-ment ignorés, qu'ils passent, aux yeux mêmes de leurs compatriotes, pour n'exister pas. Qu'un homme de goût débarque à Bordeaux et à Marseille, non-seulement personne ne lui indiquera chez qui il pourra voir de beaux tableaux, de belles estampes, de beaux ivoires, de beaux bronzes; mais s'il vient à nommer quelque possesseur de pareilles choses, on lui rira au nez. Une exposition régionale mettrait en lumière ces trésors inconnus; elle montrerait l'usage que certains savent faire, non pas deleurs richesses, mais de leurs économies, souvent bien modestes; elle appellerait l'estime publique sur des hommes obscurs et dont elle révèlerait les instincts élevés. Enfin , n'y cût-il dans de telles exposi-tions qu'un intérêt de statistique , il faudrait encore s'en applaudir.

- Nous lisons dans l'Indépendance belge :

« Si Tamberlick est un grand artiste, c'est aussi un grand cœur. Nous n'en voulons donner pour exemple que ceci:

» J'ai recu, nous disait ces jours derniers Tamberlick, une lettre d'un jeune artiste du théâtre des Batignolles , qui me demande très naïvement de venir chanter à sa représentation à bénéfice. — En effet, c'est très naīí, et qu'a-vez-vous répondu ? — Ma foi , ajouta Tamberlick, cette lettre était si touchante, ce jeune artiste s'exprimait en si bons termes, que j'ai décidé que je chanterais au théâtre de Batignolles, et d'ailleurs n'ai-je pas à me faire pardonner d'avoir chanté vendredi dernier, au Théâtre-Lyrique, dans la représentation à bénéfice d'une demoiselle Nelly, que je ne connais pas et que le public ne connaît guère.

Après les bonnes actions, passons aux mau-vaises. Je veux parler du drame de Micaël l'Esclave, drame joué hier et aujourd'hui au tééâtre de la Gaîté. Je dis aujourd'hui , parce que Micaël a dû finir à deux henres du matin. Je dis a dû, parce que je n'ai pas eu le courage d'attendre la fin ; j'ai cru devoir , après être arrivé exactement la veille à huit heures et demie du soir, m'en aller le lendemain matin à une heure et demie.

» D'abord constatons le procédé monctone de M. Bouchardy dans l'appellation de ses pièces. Voyez son premier ouvrage, Gaspardo LE pê-cheur, puis Christophe LE Suédois, puis Lazare LE patre , Longue-Epée LE Normand , Paris LE Bohémien. M. Bouchardy ne possède que le Sonneur de Saint-Paul qui diffère, dans son répertoire, de sa formule habituelle, et encore suis-je tenté de croire que ce drame s'appelait primitivement Saint-Paul LE Sonneur, dont il a fait définitivement le Sonneur de Saint-Paul.

» Commençons.

. L'action se passe en Russie. Un pauvre petit enfant vient au monde, père et mère incon-nus. Bientôt un père le réclame, puis un autre père. Mais le véritable père s'aperçoit bientôt qu'il n'est père que d'un garçon au lieu d'une fille. D'un autre côté, le second père reconnaît qu'il a tort de reconnaître un enfant dont il n'est pas sûr d'être le père. Bref, cette paire de pères s'agite autour de cet enfant sans père. Il se désespère d'être tombé dans un repaire de pères, ce qui l'exaspère... J'en suis resté là de Micaël l'esclare, et notez bien que je ne vous en donnerai pas la suite au prochain courrier. Si vous n'avez rien compris à ce que je viens de vous dire, croyez que j'ai encore moins compris ce que j'ai pu voir hier. »

- Nous lisons dans le compte-rendu de la dernière séance de l'Académie des sciences :

Dernièrement M. Velpeau faisait une rude guerre au docteur Noir et du haut de la tribune de l'Académie de médecine anathématisait les prétendus secrets curateurs de l'Indien auquel la France a donné l'hospitalité. Le hasard vient de mettre M. Jobert de Lamballe à même de démasquer à son tour un autre mystère, et de faire connaître les ruses dont se servent les médiums dans leurs comédies des esprits frap-

» Une jeune fille lui avait été confiée. Elle n'avait jamais été sérieusement malade, mais elle se trouva tout à coup atteinte d'une affection singulière. Il se produisait dans sa personne, un bruit singulier. C'était des coups secs, cadencés, qui s'entendaient à une certaine distance et que l'on ne manqua pas d'attribuer à une influence mystérieuse.

» Les médecins, les chirurgiens, ne sont pas disposés à croire aux choses surnaturelles, et M. Jobert en étudiant les faits qui se passaient chez sa jeune malade, se rappela les expériences fort curieuses tentées de l'autre côté des mers par un docteur américain, M. Schill, je

crois.

» Ce docteur s'était mis en tête de découvrir le secret des esprits frappeurs. Il n'alla pas consulter les morts, peu disposés à reprendre la parole ; mais il observa les vivants, qui prétendaient avoir des communications avec eux, et il ne tarda pas à reconnaître que ces bruits, ces coups frappés, et qui faisaient d'autant plus d'effet qu'ils étaient toujours produits au milieu du plus grand silence, de l'étonnement, de la terreur, qui étaient intelligents, semblaient des réponses et des questions, étaient tout bonnement la récultat d'une disposition musculaire ment le résultat d'une disposition musculaire et nerveuse de quelques individus, à la suite de lésions. Il y a plus, on pourrait parvenir, avec un peu d'habitude, à faire entendre ces bruits. D'adroits compères avaient profité de cette découverte, de cette bizarrerie de la nature, et les esprits frappeurs avaient été créés. Un monsieur n'avait qu'à remuer des nerfs du pied ou de la jambe, d'une certaine façon, et les bruits étaient entendus et les conversations commençaient, et la foule tombait dans une profonde admiration.

» Le terrible M. Schill se donna ce plaisir de publier sa découverte, d'offrir le spectacle de ses expériences à un grand nombre de témoins. Mais la crédulité est si tenace, mais il est si agréable de supposer des choses impossibles, que s'il guérit quelques personnes, il ne parvint pas à convaincre la majorité. Peu lui importait. Il avait rempli un devoir

Il avait rempli un devoir.

» M. Jobert de Lamballe n'a pas été plus commode. Après avoir examiné, touché du doigt le phénomène singulier, qu'il lui avait été permis d'étudier, il a cru nécessaire de prévenir la France des ruses et des tours de charlatans, et il a raconté comment et avec quelle facilité on devenait esprit frappeur.

» Pour appuyer cette opinion qui va faire quelque bruit et apporter la désolation dans un monde toujours si heureux de croire aux sortiléges, aux fantômes, aux prestiges, il a cité une foule de faits qui témoignent de la persévérance et de l'adresse de certains individus à jouer le rôle de sorcier ou d'évocateurs d'ombres.

» De semblables révélations sont des services rendus. On est trop heureux de voir les savants s'occuper avec zèle à détruire les préjugés, les mensonges, et surtout à éclairer les populations que d'audacieux exploiteurs voudraient replonger dans l'ignorance et les superstitions les plus

M. Velpeau et M. Cloquet ont appuyé vive-ment l'opinion de M. Jobert de Lamballe, et

pour la confirmer d'une manière plus éclatante, ont raconté aussi les faits les plus singuliers venus à leur connaissance. Les esprits frappeurs ne doivent plus être regardés que comme une mauvaise plaisanterie. Elle a duré trop longtemps, il faut l'oublier.

- Voici un fait qui paraît impossible et qui vient de se passer à Saint-Etienne, - une ville de cent mille ames, notez ce point.

Ces jours derniers, Renard a chanté, au théatre de cette ville, la Favorite avec accompagnement... de piano.

Il y a un an environ, un fait analogue se passa à Toulouse. On jouait la Reine de Chypre ; la première chanteuse se trouvant indisposée, le premier violon solo joua son rôle.

Cela vaut encore mieux que l'anecdote historique de la Dame Blanche, représentée à Mâcon avec suppression de musique, remplacée par un dialogue vif et animé.

Pas d'argent pas... de musiciens, tel est le motif qui a fait supprimer l'orchestre à Saint-Etienne, à la représentation dont nous parlons.

Il paraît que le directeur de Saint-Etienne, ne se trouve pas dans une situation des plus florissantes: artistes et musiciens n'ont touché qu'une faible partie des appointements des derniers mois. La soirée dans laquelle Renard se faisait entendre était un bénéfice des artistes ; ceux-ci avaient offert aux musiciens de partager la recette au marc-le franc ; mais au moment de lever le rideau, ces derniers exigèrent qu'on leur payât intégralement la quinzaine échue. Les ar-tistes refusèrent de subir pareille exigence, et M. Renard vint annoncer au public quelle était la situation, offrant de chanter au piano. Quelques personnes se sont fait rembourser leur argent , mais l'immense majorité du public est restée pour entendre Renard, qui s'est surpassé dans le rôle de Fernand. Il a été magnifique du commencement jusqu'à la fin. On aurait dit qu'il tenait à venger le public de l'affront qui lui a été fait par MM. les musiciens.

- Existe-t-il des spécifiques contre le can-cer ? Cela paraît probable. Mais, si l'on ne fait pas des expériences en dehors de la faculté of-ficielle, il est probable que l'on tardera longtemps à les connaître. Quoi qu'il en soit, comme il importe de recueillir le plus de faits possible, nous croyons devoir consigner ici ce que M. Marchal, de Lunéville, vient d'écrire au

« Au Sénégal, vers 1830, je venais d'abattre d'un coup de fusil un lézard qui grimpait sur un arbre. Attirés par le bruit, des nègres cachés par un bouquet de gommiers se démasquèrent tout à coup... A la vue du lézard mort, ils me dirent qu'ils connaissaient à Saint-Louis un ancien emigré, ami de Toussaint-Louverture, qui leur achetait ces lézards. Cet exilé, nommé Pellegrin, né au Cap, était une de mes connaissances. Je me réservai de l'interroger... Il me racenta qu'aucun cancer ne résistait au remède raconta qu'aucun cancer ne résistait au remêde qu'il tenait d'un médecin de Saint-Domingue : il consistait à avaler tout crus des lézards; on leur coupait la tête et la queue, on leur arrachait les entrailles, et en mangeait tout le reste.

> Lorsque la répugnance à manger ces reptiles était trop grande, on les pétrissait et on en faisait des pilules, où bien en les appliquait en cataplasmes sur les ulcères cancéreux. M. Pellegrin me prêta un petit livre imprimé en espagnol, et publié par don José Florès, médecin à Guatémala. J'y lus la guérison en quelques jours d'un cancer ulcéré de la pire espèce à la lèvre supérieure, d'un chancre au nez qui céda en trois jours, d'un ulcère cancéreux à la langue déclaré incurable chez un homme de 63 ans ...

reau. Surtout n'allez pas croire que mon Oscar est un mythe. Il est en chair et en os ; vous le coudoyez à chaque pas que vous faites dans la vie parisienne; de son vrai nom il se nomme « Légion, » et Dieu vous garde de lui donner la main de mademoiselle votre fille!

ALBÉRIC SECOND.

- The state of SCARAMOUCHE & LES VOLEURS.

M. Paul d'Ivoi raconte, dans le Messager de Paris, l'anecdote suivante :

· Un jour, dans une ruelle de Venise, Scaramouche apercut deux Turcs accroupis sur une large pierre, et qui, dénouant un linge, se mirent à compter une somme d'argent qu'ils y avaient enfermée. Scaramouche coupe un morceau de sa chemise, s'approche, en rampant, des deux Turcs et substitue adroitement ce morceau de chemise au linge dans lequel l'argent était précédemment enveloppé.

. Les Turcs, ayant fini leurs comptes, serrèrent leur argent sans s'apercevoir de la substitution.

. Scaramouche ne les perd pas de vue, les suit pendant toute la journée, et, le soir venu, les ayant vus entrer dans une hôtellerie de médiocre apparence, il y entre aussi et va se coucher dans la même chambre qu'eux, ce qui, à cette époque, était la chose du monde la plus

» Aussitôt que le jour parut, Scaramouche

s'éveille, se lève, s'habille, puis il feint de chercher quelque chose sous son oreiller; ne le trouvant pas, il bouleverse tout son lit, et, ses recherches restant sans résultat, il se met à crier de toutes ses forces : Au voleur ! On accourt : Scaramouche déclare qu'il avait deux cents ducats sous son oreiller, qu'on les lui a volés, et que le vol doit avoir été commis par l'un de ceux qui ont passé la nuit dans la même chambre que lui.

» On va chercher la force armée , qui arrête tout le monde; on fouille tous ceux qui sont là, et l'on trouve les deux cents ducats en la pos-

session des deux Turcs. » Ceux-ci affirment que l'argent leur appartient, Scaramouche jure qu'il est à lui; on les emmène tous trois chez le podestat. Quand les Turcs ont bien soutenu que l'argent est à eux et qu'ils ne l'ont pas volé, Scaramouche prend la parole:

» Je vais confondre ces voleurs , dit-il. L'argent est si bien à moi que je l'ai enveloppé dans un morceau de ma chemise. Voyez. Si cette enveloppe ne s'adapte pas à ma chemise, je consens à leur laisser l'argent

» On rapproche l'enveloppe de l'argent de la chemise de Scaramouche. Elle s'y a laptait exactement. On ne pouvait pas avoir le moindre

» L'argent fut rendu à Scaramouche, et les Turcs furent envoyés en prison. »

LE JURY DE L'EXPOSITION.

Une chose frappe en entrant à l'exposition : c'est le nombre des choses détestables, la multitude des choses médiocres et la rareté des œuvres distinguées. Que nous disait-on donc, que le jury avait

Etre sévère, ce n'est rien. Il faut un jury, et il faut un jury sévère. Mais l'Exposition nous

prouve que le jury a été partial. Pour que personne ne put avoir le droit de se plaindre du jury, il faudrait, cela est incontestable, que le meilleur des ouvrages refusés fût plus mauvais que le moins bon des ouvrages

acceptés. Si cette règle était suivie, cette règle qui est évidemment juste, le jury aurait le droit d'être bien plus sévère encore qu'il ne l'a été, sans que personne le trouvât mauvais. Il pourrait faire commencer les exclusions beaucoup plus haut, accepter la moitié moins de tableaux et de statuts.

Mais il a accepté des choses saus nom, des peintures détestables , que tout le monde trouva détestables, et il a refusé des choses que les uns trouvent mauvaises, mais que les autres trouvent admirables; il a refusé des œuvres qui vraiment doivent compter, carelles passionnent; il a refusé comme jadis il refusait Eugène Delacroix, Rousseau, Chassériau, &c. Cela prouve une chose, c'est que dans ses

décisions le jury fait entrer une soule de considérations qu'il ne devrait pas y faire entrer ; il juge en dehors du tableau qu'il a sous les yeux; il considère le nom, l'àge, la réputation, l'école, la position, les amis, la fortune, le temps, que sais-je encore? quand il ne devrait considérer que le tableau.

Une exposition à laquelle on n'arrive que par un jury est un concours. Pourquoi ne pas faire pour ce concours ce que l'on fait pour les autres concours académiques ?

L'autenr envoie son œuvre non signée, marquée seulement d'une devise. Il envoie avec son œuvre un pli cacheté, marqué de la même devise, et qui contient le nom de l'auteur.

Ce pli ne doit pas être ouverte. Après le jugement, prononcé sur l'examen de l'ouvrage. sans considérations qui y soient étrangères, on ouvre le pli correspondant aux œuvres choisies, et on apprend alors le nom de leurs auteurs. Quant à ceux des ouvrages refusés, on les ignore toujours.

Voilà comment se jugent les concours ; c'est au moins le principe, et si des tricheries y portent quelques atteintes, il n'est jamais ouvertement violé.

Pourquoi n'agirait-on pas de même pour l'admission des tableaux à l'exposition? pourquoi le jury n'examinerait-il pas les tableaux sans connaître le nom de l'auteur, que cacherait une bandes collée sur la signature et que l'on enlèverait après? On aurait peut-être encore le droit d'accuser les lumières du jury, mais on ne pourrait plus suspecter son impartialité.

- Plusieurs peintres se plaignaient, l'autre jour, du manque d'ouvrage, de la décadence de l'art; chacun rejetait la faute sur la tête de quelque chose ou de quelqu'un.

- C'est la faute au gouvernement, qui ne protége pas les arts, disait l'un.

- C'est la faute aux alarmistes, disait un Tout le monde dit son mot, sauf un vieux ra-

pin qui souriait ironiquement à chacune de leurs paroles. - Alors , la faute à qui ? demandèrent les

- C'est, mes enfants, c'est la faute... ogra-

de Ba sec, envir temp autor le car leme bour Un quille et mê ne fai de ma une p mars, table.

l'Ausl

club).

statuts

milles et les

une co

Pour

on exi

rus en

célèbre

pérant Pour y

litre d

tem
glan
prit
canc
tête

les
ou
tot
tro
ge
on
de
Da
lad
et
qui
un
le do

les gi

grig quin

tache

ventr

tine, Alger fiée. sie, Le

depu dever Ch

moura preuve Bossus Parm plissent des jour qui mér des lect rend, e est l'obj Elle e démang écailleu ration d générati la produ plesse e Cette

succès l tion et a Nous commun mérité l grande et nous chevelui cieuse d Dépôt parfume

Nous gerie u maison, Paris, que ses qualité Comn cette m

mais sa depuis toutes r tions e On pe

Baisie Templer

al man